



# RESTITUTION COLLECTIVE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES

Juin 2008



# **I. INTRODUCTION**

## **II. RESTITUTIONS COLLECTIVES**

A. **Rapports des Bureaux d'Etude**

B. **Questions**

## **III. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES**

A. **Par le SDEPA**

B. **Par le Conseil Général**

C. **Financier**

## **II. RESTITUTIONS COLLECTIVES**

3

**Présentation du Diagnostic Eclairage  
Public par le Bureau d'Etude SCE**

## II. RESTITUTIONS COLLECTIVES

4

Questions

## **II. RESTITUTIONS COLLECTIVES**

5

**Présentation du Diagnostic Bâtiments**  
**par le Bureau d'Etude DELTAWATT**

## II. RESTITUTIONS COLLECTIVES

6

Questions

# **III. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES**

7

**A. Par le SDEPA**

**B. Par le Conseil Général**

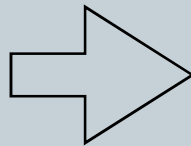
**C. Financier**

## A. ACCOMPAGNEMENT PAR LE SDEPA

8

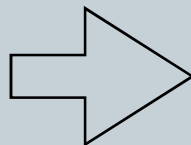
### SERVICE ENERGIE DU SDEPA

Ce qu'il propose



Informe  
Conseille  
Accompagne  
Anime

Sur quels sujets ?



Economies d'Énergie  
Énergies renouvelables  
Ouverture du marché de l'énergie



## A. ACCOMPAGNEMENT PAR LE SDEPA

9

- Informations (avantages, inconvénients, coûts, aides possibles) sur les énergies renouvelables (bois, solaire thermique, solaire photovoltaïque, pompes à chaleur,...)
- Orientation vers les professionnels qualifiés et autres organismes
- Mise en place d'un programme spécifique du SDEPA sur l'efficacité énergétique en matière d'éclairage public
- Problématique énergétique sur les projets neufs en relation avec les maîtres d'œuvre (architectes, APGL, ...)
- Formation en relation avec le CNFPT sur les économies d'énergie (cible : personnel communal)
- Informations sur l'ouverture du marché de l'énergie (cibles : particuliers, collectivités)

## B. ACCOMPAGNEMENT PAR LE CONSEIL GENERAL

10

- ❑ Financement des prochaines campagnes de diagnostics « patrimoine » sur les bâtiments publics et l'éclairage public dans le cadre d'un cofinancement avec l'Agence de l'Environnement et la Région (80%).
- ❑ Adaptation du règlement d'intervention du CG afin de proposer des modalités de financement des investissements identifiés dans les diagnostics sur les bâtiments publics existants en fonction de 2 critères :
  - Efficacité technique et économique des investissements au regard de la maîtrise des consommations d'énergie (effet levier de l'€ investi).
  - Modalités d'interventions des autres acteurs.
- ❑ Catalyseur de la problématique sur le territoire en mettant l'ensemble des parties prenantes « autour de la table ».

## **C. ACCOMPAGNEMENT FINANCIER**

11

**Fournisseur (EDF) : Certificats d'Economie d'Energie**



# RESTITUTION COLLECTIVE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES

Juin 2008

